

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 10 JANVIER 2022

LA MMJ SIGNE UN PARTENARIAT AVEC MAIF

Mercredi 20 octobre dernier, Élisabeth CHABOT présidente de la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité, et Dominique MAHE, président de la MAIF ont officialisé un partenariat entre les deux mutuelles. Ce rapprochement va permettre de développer des synergies en matière de prévention et d'actions citoyennes vers les publics prioritaires. La MMJ va également répondre aux besoins de ses adhérents en leur offrant de nouveaux produits d'assurance de biens et de personnes.

La MMJ et MAIF partagent et font vivre au quotidien les mêmes valeurs de solidarité, d'équité et de justice au service des personnes qu'elles protègent et assurent. Ce partenariat naturel et porteur de sens permet désormais d'envisager des actions communes pour mieux répondre aux besoins de ses bénéficiaires.

Grâce à son partenariat avec MAIF, la MMJ peut diversifier sa gamme d'offres en élargissant son périmètre historique - santé, prévoyance, prévention - à l'assurance de biens et des personnes avec des produits proposés par son partenaire.

La MMJ et MAIF sont aussi des mutuelles historiquement engagées dans la prévention. Leurs actions ne consistent pas en une simple réparation d'un préjudice matériel ou corporel. Elles agissent en amont de ces situations pour tenter de les éviter ou pour en limiter les conséquences. Partageant cette conception de l'exercice de leur métier et de leur rôle citoyen, ce partenariat sera ainsi l'occasion de coopérations actives sur ce champ-là avec des regards complémentaires. Ainsi, pourraient s'envisager avec l'expertise de la MMJ, des opérations de prévention locales et communes sur des sites du ministère de la Justice, dans l'environnement territorial ou encore celui de la sécurité privée.



E. Chabot : « Nos valeurs communes sont essentielles face aux difficultés actuelles de notre protection sociale. Je milite activement sur ces valeurs partagées et notamment sur la solidarité, la justice et l'équité. Revenir à ces valeurs fondamentales pourra redonner du sens à ce que propose nos institutions. »

D. Mahé : « Ensemble, nous souhaitons développer des synergies sur nos champs de compétences spécifiques et conjuguer nos engagements sociétaux. Ce partenariat n'est pas seulement une intention, c'est le gage d'actions communes à venir en faveur du mieux commun. »

À propos de la Mutuelle des Métiers de Justice et de la sécurité

Depuis plus de 75 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2019, plus de 120 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale. Depuis 2013, la MMJ construit un partenariat stratégique avec AG2R LA MONDIALE.

CONTACT PRESSE

@ Anna Morel
anna.morel@mmj.fr

Laurence Markovitch
laurence.markovitch@mmj.fr